

JUIN 2015
NUMÉRO 70

Les Nouvelles de L'ACcRePa



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE
Site Internet : <http://www.accrepa.fr>



HORIZON LIBERTE

Automobiles et Camping Cars

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : contact@horizonliberte.fr



-10% sur les accessoires
Réservé aux membres de
l'ACCREPA

Magasin d'Accessoires
et Pièces détachées

Atelier Automobiles et Camping-cars



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

C'est presque l'été, le printemps est bien installé, nous pouvons profiter de nos maisons à roulettes à fond. Je sais que certains d'entre nous se baladent en Grèce, Roumanie, Portugal, Sicile, et sur les routes de notre belle France. Profitez-en bien.

Depuis notre dernier journal, nous avons pu nous rencontrer pour les retrouvailles, les cerfs volants, la pêche, l'EURO CC. A l'heure où je vous écris, certains sont avec Fernando, Joël, Reine et Annie pour une découverte du Portugal.

Je voulais tout simplement vous dire que je suis très fière de notre club car vous êtes toujours aussi nombreux lors des sorties.

L'EURO CC s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un beau soleil. Nous étions 12 équipages présents, nous n'oublierons jamais la cérémonie de clôture avec le défilé des différents pays.

Félicitations à Marie-Jeanne, Présidente du MCB, et à tout son staff pour cette organisation parfaite.

Dans quelques jours, certains découvriront le golfe du Morbihan, en septembre d'autres pédaleront le long d'un canal en Bretagne.

Il ne faut pas oublier non plus les sorties des autres clubs et de la FFACCC, entre autre, le Folklore de Port sur Saône en août.

Nous avons fin août, offert par notre partenaire Alden, la possibilité de suivre le Tour de L'avenir. Il va y avoir quelques changements cette année. Ce ne sera que du bonheur pour les participants.

La sortie de l'usine pilote est reportée à l'année prochaine car un gros défi nous attend en novembre : l'organisation du forum des voyages de la FFACCC à MOYLAUX dans la Calvados. Merci à tous ceux qui se sont portés volontaires.

Je vous dis à bientôt et surtout que tous ceux qui souffrent aujourd'hui puissent vite venir nous rejoindre. Je pense à vous.

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne



ESSONNE Caravanes

Tél : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com



Coordonnées GPS: Latitude :44.77526°
Longitude :3.88788°



PRADELLES
Haute - Loire
BIENVENUE

Située aux abords d'un des plus beaux villages de France, Pradelles (43), l'aire de la salaison vous accueille toute l'année sur une aire privée, clôturée et fermée par un portail la nuit, face à une boucherie-charcuterie proposant les produits du terroir. Fournissant tous les services, plein d'eau potable, vidange WC, vidange eaux usées, branchement électrique, l'aire de la salaison dispose également d'un barbecue ainsi que des tables extérieures. Pour la modique somme de 2€, l'aire de la salaison est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant.
Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et
au matin, nous nous sommes rendu
au magasin en face où se trouvent de
délicieux produits du terroir et un excellent
accueil.
Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR

**AIRE DE LA
SALAISON**

www.salaisons-de-pradelles.fr

43
Pradelles

LUDOSPACE.COM

REVENDEUR FRANÇAIS

REIMO

**1000 m2 POUR VOS ACCESSOIRES,
POSES ET AMÉNAGEMENTS
DU LUNDI AU SAMEDI**



HYMERCAR NOUVEAU : LUDOSPACE.COM
CONCESSIONNAIRE HYMERCAR !

UNE GAMME COMPLETE SUR VW T5 ET FIAT DUCATO.
Venez la découvrir sur RDV, sur notre site de CHARMES
(88) à 20 mn de NANCY (54).

LUDOSPACE.COM

www.ludospace.com

ZC Hermitage - 240, Rue Marcel Marlin

88130 CHARMES

Tél : +33 (0) 3 29 65 50 32

info@ludospace.com

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75. // 06.10.92.08.22**

Courriel : accrepa@accrepa.fr Site Internet <http://www.accrepa.fr>

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance MACIF n° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
AMI RESEAU
ESSONNE CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING SPORT
FIRESTONE
FRANCE PASSION
HORIZON LIBERTÉ
FERME DE LA LIONNIERE
LUDOSPACE
MFA
MARQUET
MAURITANIE AVENTURE
ORCADA
PELLETIER TEXTILES
PILOTE
SALAISONS DE PRADELLES
WATTELLIER LOISIRS

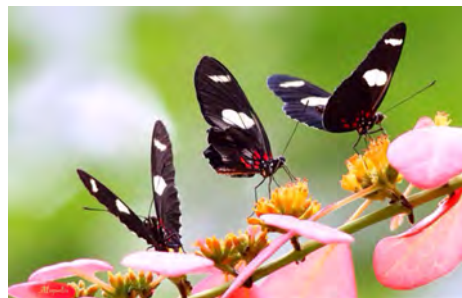
Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7
Actualités :	
• Les nouvelles	9
• Les plaques bleues	11
Les Sorties :	
• Sorties FFACCC et autres clubs	12
• Sorties ACcRéPa 2015	13
• Forum des voyages à Moyaux	14
• Séjour à Agay	18
• Voyage en Ecosse en 2016	20
• 39ème Euro CC en Grèce en 2016	28
Carnets de voyages :	
• Séjour à Agay	30
• Retrouvailles de printemps à Moyaux	34
• Les Cerfs volants à Berck	37
• La pêche à Seraincourt	40
Ils ont pensé à nous	27,43
Salon du Bourget 2015	44
Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa	45
Conditions générales	46



RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

privilégiez les étapes nature...

Tarif amical



- voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets)
- avoir le Guide des étapes de l'année en cours
- respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France passion (Se présenter en arrivant, laisser le site propre, signaler son départ...)

ce!



24€

- Votre carte d'invité
- La vignette millésimée
- La carte de France de toutes vos étapes

FRANCE
PASSION

FRANCE
PASSION

CS 10057 - 84202 CARPENTRAS Cedex ♦ Info@france-passion.com

Mon N° de Carte d'Invité est : | | | | |

Nom et adresse :

E-mail : _____

Mon Club : _____

☐ Carte bancaire (Visa - Mastercard - AE)[illegible]

DATE ET SIGNATURE : _____ Cryptogramme _____
3 derniers chiffres au verso de votre CB

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale du 22 novembre 2014 et le Conseil d'Administration du 23 novembre 2014



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Annick DEBAERT



Jean-Claude MOUFFLE



Roger OLLIVIER



Jean-Claude METEYER



Liliane FERRAND



Claudine COUSIN



Nicole LIEBIG



**Déléguée
Monique BONNEGRACE**

Jocelyne LEBLANC	Présidente	06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Brigitte LE CALVEZ	Vice-présidente Trésorière Déléguée FFACCC	06.08.06.08.01	brigittelecalvez@hotmail.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-président Responsable site internet	06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Annick DEBAERT	Secrétaire Relations publiques	06 80.06.88.00	annick.debaert@free.fr
Roger OLLIVIER	Coordinateur de sorties	06.84.98.79.70	rogerollivier@sfr.fr
Jean-Claude METEYER	Comptable	06.60.23.09.98	maxamelina@orange.fr
Liliane FERRAND	Publicité	06.80 04 85 55	liliane.ferrand44@orange.fr
Claudine COUSIN	Rédaction Journal	06.79.20.59.95	claudine.cous1@free.fr
Nicole LIEBIG	Boutique ACcRéPa	06.80.62.94.07	francois.liebig@orange.fr
Monique BONNEGRACE	Déléguée sorties	06 70.68.69.84	jc.bonnegrace@wanadoo.fr

Venez savourer notre menu fermier !

au milieu de la nature et des animaux de la ferme

En saison : chèvre, chevreau, agneau, volaille issus de l'exploitation



Ferme Auberge La Lionnière

Chambres d'hôtes
Gîtes ruraux
Vente de fromages de chèvre

Françoise et Frédéric BOULAND

Ferme de la Lionnière - 1 rue de la Lionnière

41 110 MAREUIL/CHER

Sur réservation au 02 54 75 24 99

Mail : contact@lalionniere.fr - www.lalionniere.fr



Effet anti-roulis garanti !

Avec ou sans kit compresseur

Avec ou sans manomètres

Panneaux de commande au choix



X250

DIN 1 Sprinter W906 Master X70



X250



Ford Transit

Nouveau Ford Transit 2014



X244

Nouveau Master X62



Aussi pour châssis

AL KO



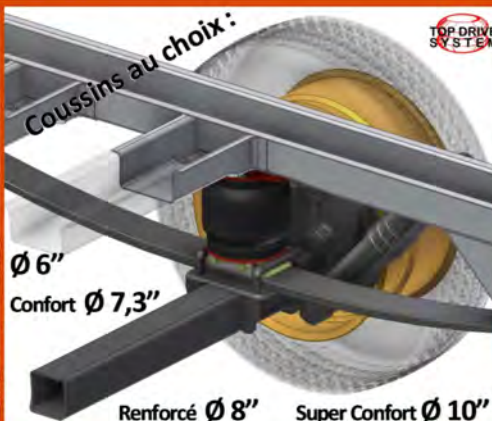
Coussins au choix :

Ø 6"

Confort Ø 7,3"

Renforcé Ø 8"

Super Confort Ø 10"



TOP DRIVE SYSTEM

Kits pour 4 x 4



2012



Isuzu SATELLITE

CAR SUPPORT

STABILISING LOAD SPRINGS

Ressorts renforcés

pour réhausser l'Avant

Ressorts Arrière



Vérins hydrauliques de stabilisation

www.amplo.it



Nivellement Manuel ou Automatique



Télécommande sans fil

A.M.I. Réseau

34 Rue de Picpus Bât B2
75012 PARIS

01 42 77 85 26 06 72 50 94 19

simon.germaine@amireseau.fr

www.amireseau.fr



<https://www.youtube.com/watch?v=k7Ze2NrXfbE>

Tous types de véhicules

CIRCUIT VÉLO DE SEPTEMBRE 2015



Pour les participants au circuit, veuillez noter la modification du point GPS du Camping PLEURTUIT :

N : 48° 34' 51.9" - E : 2° 03' 23.0"

Important : Nous vous signalons que le carnet de vaccinations (à jour) des animaux est obligatoire dans les campings.

A bientôt... En pleine forme...

Roland

Petites annonces

A VENDRE : Lit tout fait en 140x190, jamais servi, au prix de 100 € (Valeur neuf 180 €)
Si vous êtes intéressés, contactez Gilbert et Gisèle Tranchant au : 06.74.20.04.57

Conversion des degrés décimaux en degrés sexagésimaux

Voici le mode de calcul pour convertir les degrés décimaux en degrés sexagésimaux

Exemple : 43,2964 les deux premiers chiffres représentent les degrés
soit : 43°

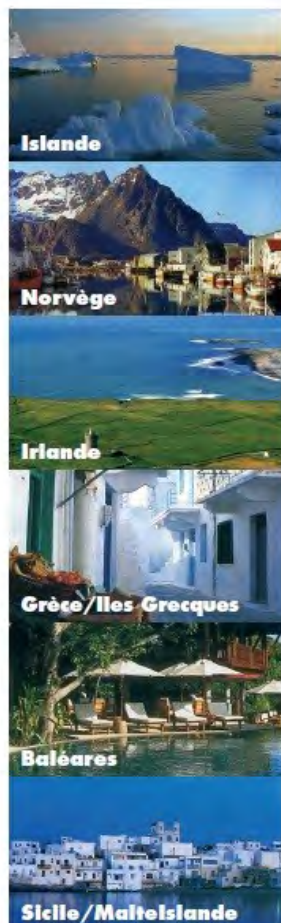
Ensuite pour les minutes prendre les chiffres après la virgule en ajoutant 0 avant la virgule,
 $0,2964 \times 60 = 17,784$ soit 17 '

Puis pour les secondes toujours reprendre les chiffres après la virgule en ajoutant 0 avant la virgule,
 $0,784 \times 60 = 47,04$ soit 47.04"

Pour info : sexagésimaux signifie qui a pour base le nombre soixante et non pas ce que vous pouvez imaginer...



Bonne route



Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

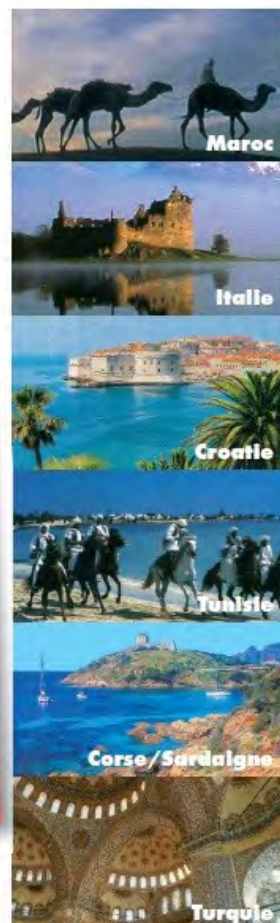
SETE - TANGER
& SETE - NADOR

Nouveaux FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
 MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE



www.euromer.net

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
 Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



Pelletier textiles

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

www.pelletier-textiles.com

100% laine de mouton



Profilés tous types

Expédiés sous 48 h



protections roues

Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans

Remise des Plaques bleues

Lors des Retrouvailles de Printemps à Moyaux (14)



Michel PACHE



Pierre RIX



Equipage Pascal et Chantal CALU



Equipage Georges et Danièle LUQUIN



Equipage Gérard et Jeannine GENTELET

Bienvenue à ces deux équipages FFACCC qui rejoignent notre Club

Sorties FFACCC et autres Clubs prévues en 2015

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour de Printemps	12 février au 26 mars	Agay (83)	CCC EST
Euro CC Prolongations	21 au 25 mai 25 au 30 mai	Tournai (Belgique)	FICM
Circuit	14 au 28 juin	Sicile	FFACCC
Folklore	1 ^{er} au 9 août	Port sur Saône (70)	CCC EST
Les Montgolfiades	4 au 6 septembre	Thouars (79)	ACCNDS
Circuit	7 au 28 septembre	Canada	FFACCC
Fête de la bière	15 au 22 septembre	Erding près de Munich	CCC EST
Salon du Bourget	26 sept au 4 octobre	Le Bourget (93)	FFACCC
24 heures camions	10 et 11 octobre	Le Mans (72)	CCC EST
Forum des voyages	9 au 13 novembre	Moyaux (14)	ACcRéPa
Circuit	15 mai au 15 août	Chine Annulé	FFACCC



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez le coordinateur des sorties :

Roger Ollivier 📞 06 84 98 79 70 afin d'obtenir

« le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.

Sorties ACcRéPa prévues en 2015

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
La Galette des Rois	17 & 18 janvier	Annulée	Le bureau
La Galette des Rois	7 février	Lagny (77)	Ets Marquet
Les Retrouvailles de Printemps	19 au 22 mars	Moyaux (14)	Jocelyne, Cathy et leurs conjoints
Les Cerfs-volants	16 au 20 avril	Berck (62)	Jean-Jacques et Chantal David
La Pêche	24 au 26 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Circuit au Portugal COMPLET	25 mai au 13 juin	Portugal	Reine et Fernando, Annie et Joël
Tour du Roannais	5 au 8 juin		
Le Golfe du Morbihan COMPLET	19 au 28 juin		André, Janine, Brigitte et Daniel
Le Tour de l'avenir	22 au 29 août		Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN)
Sortie vélo COMPLET	3 au 16 septembre	De Dinard (35) à Arzal (44)	Roland, Daniel et leurs épouses
Assemblée Générale ACcRéPa	14 & 15 novembre	Moyaux (14)	Le bureau

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre du Club organisateur.



Intitulé : **FORUM DES VOYAGES à Moyaux (14)**

Dates du séjour : **9 au 13 novembre 2015** Date limite d'inscription : **30 septembre 2015**..

Organisateurs : **ACcRéPa**

Participants :

Nom Prénom

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél : Mobile

N° adhérent FFACCC Club FFACCC

Longueur du camping-car Poids lourd : oui non Remorque : oui non

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

Frais organisation 20 € X Nb.de pers. soit : €

Repas de gala 34 € X Nb.de pers. soit : €

Non adhérent FFACCC 13 € X par équipage. soit : € remboursé si adhésion FFACCC

Montant du chèque € à l'ordre de la **FFACCC**

Repas ACcRéPa 24 € X Nb.de pers. soit : €

EDF (seulement sur avis médical) Forfait 15 € €

Montant du chèque € à l'ordre de l'**ACcRéPa**

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du Club.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

1. Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
2. Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs F.F.A.C.C.C.).

Date et signature de l'adhérent

Bulletin à adresser accompagné du/des chèque (s) à :

Jocelyne et Didier LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

☎ 06.10.92.08.22

ACcRéPa
Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accrepa.fr
Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE - ☎ 06 .10 .92. 08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>

Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Macif N° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)



Organisé par la FFACCC et l'ACcRéPa



FORUM DES VOYAGES

A MOYAUX (14)

Du 9 au 13
novembre 2015

Ouvert à tous les camping-caristes

Adresse : Salle d'Ornano à Moyaux (14) GPS : N 49°12'17.3" - E 0°22'57.3" E

Lundi 9 novembre

De 10h à 18h

Accueil des équipages

Mardi 10 novembre

De 9h à 12h

Accueil des équipages

14h

Ouverture du Forum

19h

Apéritif de bienvenue

Mercredi 11 novembre

De 9h à 12h/14h à 18 h

Forum

Commémoration du 11 novembre

20h

Repas ACcRéPa avec animation

Jeudi 12 novembre

De 9h à 12h/14h à 18h

Forum

18h

Clôture du Forum

Suivi d'un apéritif

Tirage de la tombola

Vendredi 13 novembre

12h

Repas de gala

avec après-midi dansant

Samedi 14 & Dimanche 15 novembre

Prolongations



Ce petit bourg de 1348 Moyausains est situé en Pays d'Auge, pays des pommiers, des maisons à colombages et des chevaux, à une douzaine de kms de Lisieux et à une vingtaine de kms des plages de la Côte Fleurie (Honfleur, Trouville, Deauville). Des haras se trouvent à proximité et tous les commerces sont représentés. Moyaux dispose d'une infrastructure qui permet de passer un moment de détente et de dépaysement à la campagne, mais à la porte d'une ville de 25 000 habitants (Lisieux), la mer est à 20 minutes, le pont de Normandie à environ 30 minutes.

Pour tout renseignement contacter :

Jocelyne LEBLANC

2 rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

06 10 92 08 22

ATTENTION :

- Aucune entrée ne sera possible avant 10h le lundi 9 novembre
- Pas de branchement électrique sur le site sauf sur avis médical

Aux différents stands, les agences Françaises et Etrangères vous proposeront leurs programmes 2016



FORUM DES VOYAGES à Moyaux (14)



Prolongation du samedi 14 novembre 2015



LE PAYS D'AUGE (MINIMUM 50 PERSONNES)

09h00 Départ de MOYAUX

10h00 Livarot fromagerie Graindorge

Visite des ateliers de fabrication du Livarot et du Pont l'évêque, fromages AOP normands à travers des galeries vitrées. Assiette de dégustation : portion de Livarot, Pont l'évêque, camembert de Normandie et Neufchâtel, un morceau de pain et un verre de cidre

11h30 Départ vers Pont l'Evêque

12h15 Déjeuner aux Tonneaux du père Magloire

Menu bistrot

Terrine de boudin noir aux pommes

Cassolette normande : blanc de volaille, p.de terre, champignons, pommes et sauce camembert

Camembert sur lit de salade

Mousse au chocolat maison

14h00 Visite gourmande de la distillerie du Père Magloire

Visite du musée du calvados et des métiers anciens, projection audiovisuelle « sur les pas du maître de chais », découverte des chais, accès à la boutique avec dégustation (+18 ans) : calvados VSOP + Pommeau, un verre offert à chaque membre du groupe

15h00 Départ vers Honfleur

16h00 Arrivée à Honfleur

Temps libre pour découvrir le port, les ruelles d'artistes, le vieux bassin

17h30 Retour vers Moyaux pour une arrivée vers 18h15

A compléter et à retourner avant le 30 septembre 2015 avec votre chèque établi à l'ordre de l'ACcRéPa à :

Jocelyne LEBLANC 2, rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE

Tél : 06.10.92.08.22

Nom Prénom

Club N° adhérent

Adresse

CP Ville

☎ @

Prix par personne : 50 € x =€

Journée du samedi 14 novembre 2015

Prix comprenant : Le transport en autocar tourisme, les visites mentionnées au programme, le déjeuner boissons comprises.

Ne comprend pas : L'assurance annulation et les dépenses personnelles

Date et signature de l'adhérent



ACcRéPa

Association Camping-Cariste

Région Parisienne

Site: www.accrepa.fr

Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

FORUM DES VOYAGES à Moyaux (14)



Prolongation du dimanche 15 novembre



LA COTE FLEURIE (MINIMUM 50 PERSONNES)

09h30 Départ de MOYAUX

10h00 Lisieux basilique Sainte Thérèse

Visite libre de la Basilique de Lisieux, édifée au début du 20^{ème} siècle pour commémorer Sainte-Thérèse, la basilique, située avenue Sainte Thérèse fut consacrée en 1954

11h00 Descente au centre-ville pour admirer la cathédrale saint Pierre

12h00 Déjeuner au château du Breuil en Auge

Menu du pressoir

Apéritif pommeau Château du Breuil

Terrine de poisson aux écrevisses et sa sauce légèrement relevée

Carré de porc croustillant et son jus, écrasé de p.de terre à l'huile d'olive, tombée de champignons

Trou normand calvados château du Breuil fine

Tartelette au chocolat et sa crème anglaise au calvados château du Breuil

Digestif calvados château du Breuil réserve du château 8 ans d'âge

1/2 bouteille de cidre AOC pays d'auge par personne

Café - eau minérale

14h00 Visite guidée de Trouville sur mer à pied

C'est en 1825 qu'un jeune peintre paysagiste parisien Charles Mozin, est séduit par Trouville, petit port de pêche. De retour à Paris, il ne cesse de vanter ses charmes et expose ses toiles dans les salons, éveillant ainsi la curiosité d'autres artistes tels Isabey, Monet, Corot, Boudin, Proust, Dumas et Flaubert. Au second empire la station est appelée reine des plages, c'est à cette époque que de splendides villas, hôtels et casino sont construits.

15h30 Temps libre sur les planches de Deauville

17h00 Retour vers Moyaux pour une arrivée vers 17h30

A compléter et à retourner avant le 30 septembre 2015 avec votre chèque établi à l'ordre de l'ACcRéPa à :

Jocelyne LEBLANC 2, rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE

Tél : 06.10.92.08.22

Nom Prénom

Club N° adhérent

Adresse

CP Ville

..... @

Prix par personne : 52 € x =€

Journée du dimanche 15 novembre 2015

Prix comprenant : Le transport en autocar tourisme, les visites mentionnées au programme, le déjeuner boissons comprises.

Ne comprend pas : L'assurance annulation et les dépenses personnelles

Date et signature de l'adhérent



ACcRéPa

Association Camping-Cariste

Région Parisienne

Site: www.accrepa.fr

Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

BULLETIN D'INSCRIPTION



AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 12 février au 17 mars 2016

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : OUI - NON

Monsieur - Nom / Prénom :

Madame - Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : - Ville :

N° adht FFACCC : - Club :

Téléphone fixe : - Portable :

Adresse E-mail : @

Immatriculation CC : - Longueur : m.

Voiture ou remorque : OUI - NON

Participation :

- Réservation d'une semaine par équipage : 12,00 €

- Semaine supplémentaire : 10,00 €

- Adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage

- Total : € → 1^{er} chèque à libeller au nom du CCC Est

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € → 2^{me} chèque à libeller au nom du CCC Est

Tarif journalier du camping à régler sur place au Royal Camping :

- 1 ou 2 personnes : 13,50 € y compris branchement électrique (6 ampères)

- Personne supplémentaire : 3,00 €

- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €

- Taxe de séjour : 0,50 € par jour et par personne

Périodes concernées :

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 11 au 18 février 2016			
Du 18 au 25 février 2016			
Du 25 février au 03 mars 2016			
Du 03 au 10 mars 2016			
Du 10 au 17 mars 2016			

Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le : 12 janvier 2015

Sont inclus dans la participation : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, etc.

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980.

Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N° IMO75100284 / Assurance MACIF N° 15195976

Siège social : 20/22 rue Louis Armand - 75015 - PARIS - Téléphone : 01 45 58 57 86 - E-mail : asccffaccc@orange.fr

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Pour pouvoir participer, il faut être membre du club.



Séjours ouverts à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 11 février au 17 mars 2016

SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS FFACCC et FICM.

Adresse : ROYAL CAMPING - Camp Long
Rue Marie-Louise Robinson
83530 - AGAY

Coordonnées GPS : N 43° 25' 12" - E 06° 51' 25"



Organisateurs : Mauricette et Robert Poulet

Tél : 03.84.81.63.13 - 06.32.41.71.22

Inscriptions à adresser à :

M. DRAUT Régis

54 place Cardot

08140 - DOUZY

Tél : 03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Participation :

Chèque 01 : Réservation d'une semaine , par équipage : 12,00 €

Semaine supplémentaire : 10,00 €

Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par semaine et par équipage : 10,00 €

Chèque 02 : Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est

Tarif journalier du camping - à payer sur site :

1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères): 13,50 €

Personne supplémentaire : 3,00 €

1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €

Taxe de séjour par jour et par personne : 0,50 €

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.

Aucune confirmation de l'acceptation sera envoyée.

Vous ne serez contactés qu'en cas de mise sur liste d'attente.

En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour est au minimum de : 8 jours (7 nuitées)

PRESTATIONS NON COMPRISES DANS LA PARTICIPATION :

Nous organiserons des départs en bus pour :

Carnaval de Nice , Fête du Citron à Menton, Fête des Mimosas à St Raphaël

Concernant les réservations pour ces festivités, un bulletin sera envoyé aux équipages concernés.

A l'heure où nous réalisons ces pages, les dates de ces festivités ne sont pas connues. Dès que possible, nous les communiquerons aux présidents de vos clubs ou de votre entité afin qu'ils puissent vous les préciser dans les bulletins de fin d'année. Si votre club ne communique pas sur le sujet, vous trouverez ces renseignements sur le site Internet du CCC Est (www.cccest.com) ou auprès de Régis Draut, (coordonnées ci-dessus,) ou André Grunewald, président. (cccst.andre@gmail.com ou 06 30 99 18 51)



Voyage en Ecosse du 23 mai au 12 juin 2016

Nos prix comprennent :

Notre accompagnateur Orcada-Voyages en camping-car pendant toute la durée du circuit,
L'envoi de votre livret de voyage 3 semaines avant le départ,
Un guide de voyage sur la destination,
Les fiches parcours journalières complètes,
La carte routière de la destination,
L'apéritif lors des soirs de réunions,
La traversée en ferry Dunkerque-Douvres-Dunkerque,
Les 20 nuits en camping,
Le déjeuner d'accueil à Guînes,
Le déjeuner lors de la visite guidée d'Edimbourg,
Le dîner lors de la soirée écossaise à Edimbourg,
Le dîner écossais à Fort William,
Le dîner de fin de circuit à Canterbury,
La visite guidée d'Edimbourg et de son château,
La soirée écossaise avec spectacle à Edimbourg,
La visite guidée de la distillerie de Glenlivet avec dégustation,
La visite guidée de la fabrique de tonneaux de Craigellachie,
L'excursion en bateau sur le Loch Ness avec la visite des ruines du château d'Urquhart,
Tous les transferts en bus mentionnés dans le programme,
L'album photos souvenir envoyé au retour de votre voyage,
L'assurance assistance, rapatriement et responsabilité civile,
La permanence téléphonique de l'agence Orcada-Voyages
24h/24h, 7j/7j.



Nos prix ne comprennent pas :

La fourniture du camping-car,
Le carburant, les péages, les parkings,
(prévoir environ 30 € pour tout le circuit)
Les prestations non mentionnées au programme,
Les boissons, pourboires et dépenses à caractère personnel,
Les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie pendant le voyage
(nous consulter pour la traversée)
L'assurance annulation et interruption de séjour. (3% du montant total)

Fiche technique :

Total circuit : 3200 km Durée : 21 jours
Départ : Guînes, France Retour : Guînes, France
Etape la plus courte : 22 km. Etape la plus longue : 445 km.
20 nuits en camping



Bon à savoir :

-1 heure de décalage horaire avec la France
1 € = 0,80 £ (novembre 2014) / 1 litre de gasoil = 1,63 € (novembre 2014)

Formalités :

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
Animaux familiers acceptés sous certaines conditions. Nous consulter.
Carte grise et autorisation du propriétaire si le camping-car ne vous appartient pas, carte verte et

ORCADA VOYAGES : 20 rue Gustave Flaubert - 38100 Grenoble - Tél. 04.76.49.17.68 - Fax. 04.76.22.88.63
E-mail : contact@orcada-voyages.com - site internet : www.orcada-voyages.com
SARL au capital de 5000€ - RCS Grenoble 498 509 504 - TVA : FR 81 498 509 504 000 11 - Immatriculation n° IM038100034
Code APE : 7911 Z - Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd - RCP : HISCOX Paris



Voyage en Ecosse Du 23 mai au 12 juin 2016



Jour 1 Rendez-vous à Guînes
Jour 2 Dunkerque-Douvres-Canterbury, Angleterre
Jour 3 Canterbury – York
Jour 4 York – Edimbourg, Ecosse
Jour 5 Edimbourg
Jour 6 Journée libre à Edimbourg et soirée écossaise.
Jour 7 Edimbourg-St Andrews
Jour 8 St Andrews-Braemar
Jour 9 Braemar-Aberlour
Jour 10 Aberlour
Jour 11 Aberlour-Ardmair
Jour 12 Ardmair-Dingwall
Jour 13 Dingwall-Morvich
Jour 14 Morvich – Staffin, Ile de Skye
Jour 15 Staffin - Fort William
Jour 16 Fort William – Stirling
Jour 17 Stirling – Glasgow
Jour 18 Journée libre à Glasgow
Jour 19 Glasgow – Chester, Angleterre
Jour 20 Chester - Canterbury
Jour 21 Canterbury – Douvres – Dunkerque, France
Le programme détaillé vous parviendra ultérieurement.



1295 € * / personne

** prix par personne sur la base de 2 personnes dans le camping-car*

Remise ACcRéPa déjà déduite. Minimum 12 camping-cars / Maximum 15 camping-cars

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION : VOYAGE EN ECOSSE EN 2016

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

acompte	Nbre de personnes	Total
200 €		

Bulletin accompagné du chèque à l'ordre de l'ACcRéPa à adresser avant le 01/09/2015 à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE



WATELLIER, LE SPECIALISTE DU CAMPING-CAR ET DE LA CARAVANE



- ➔ Près de 100 véhicules neufs et d'occasion disponibles sur notre parc.
- ➔ Réparation, entretien, carrosserie
- ➔ Vente et pose d'Accessoires
- ➔ Financement, Assurance
- ➔ SAV toutes marques
- ➔ Location

WATELLIER
Rue Emile Combes, 60600 ERQUERY
Tél. 03 44 50 15 07
sas-wattellier@wattellier.com
GPS : N. 49°24'30", E. 2°27'59"

CLC MAGASIN ACCESSOIRES
RÉPARATEUR AGRÉÉ FIAT PRO

www.wattellier.com



Retrouvez-nous sur :
www.facebook.com/CLCLoisirs
www.twitter.com/CLCLoisirs

Premier aperçu de l'EURO CC 2015 à Tournai...



ALDEN fournisseur officiel d'antennes satellites garanties à vie*

ALDEN partenaire du maillot jaune du Tour de l'Avenir, du 22 au 29 août 2015



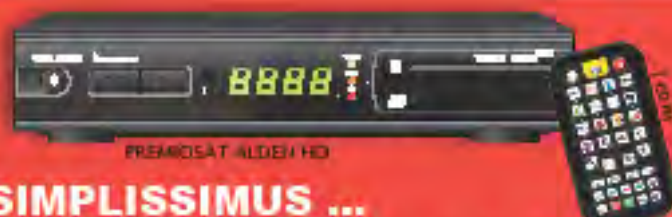
Les antennes garanties à vie*.

Vos loisirs sont précieux, nous les prenons au sérieux. En créant la gamme AS, les ingénieurs d'Alden se sont fixés un objectif : créer les meilleures antennes automatiques jamais réalisées. Le résultat est édifiant, c'est pourquoi nous les garantissons à vie.

Rapides, silencieuses, elles sont prêtes pour toutes les évolutions ultérieures. En faisant l'acquisition d'une antenne de la gamme AS, vous savez que vous n'en changerez probablement plus jamais.

Véritables athlètes elles forcent l'admiration, jours après jours.

Antennes Alden AS, un vrai plus pour l'utilisateur, à suivre...



SIMPLISSIMUS ...

Premiosat Alden HD est le terminal certifié TNT-SAT / Canal Ready le plus évolué du marché. C'est le seul terminal, avec gestion de l'antenne intégrée, muni d'une télécommande multifonctions tactile avec logo des chaînes principales. Il est unique en son genre. Il autorise une simplification d'utilisation poussée

à l'extrême. Il permet la suppression de nombreux câbles, des diverses télécommandes et panneaux de gestion. En touchant le logo de la chaîne souhaitée, se déclenche un processus quasi «magique» : mise en route du TV Alden et du terminal, mise en route de l'antenne. Après quelques secondes, s'affiche à l'écran la chaîne demandée.

Fin du spectacle : effleurer le logo rouge de l'I-Com, le processus inverse s'effectue. Fini les interrogations et réglages, tout est intuitif, Alden vous simplifie la vie.

SIMPLISSIMUS : adjectif nouveau désignant un produit d'utilisation extrêmement simple.

Firestone

Suspensions pneumatiques

Vous présente:

SOS
SUSPENSIONS.com
Toutes Les Solutions de Suspensions!

✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**

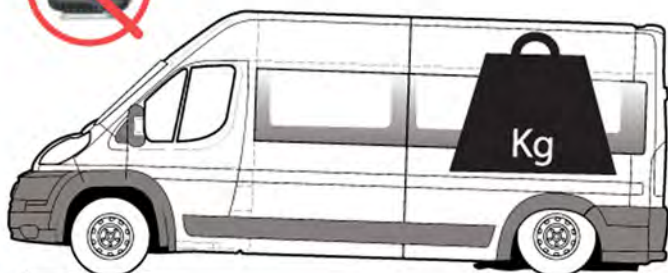
✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**

✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



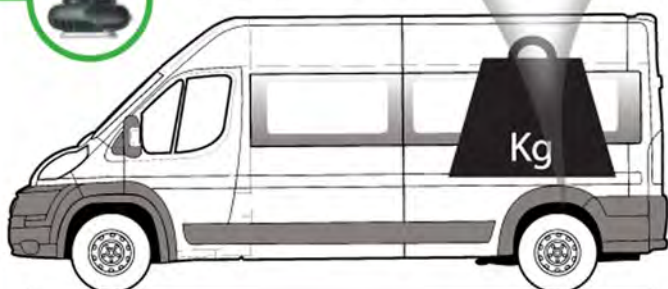
SANS COUSSIN

A
V
A
N
T



AVEC COUSSIN

A
P
R
È
S



Avec en option :

**Compresseur Embarqué
+ manomètre de commande**

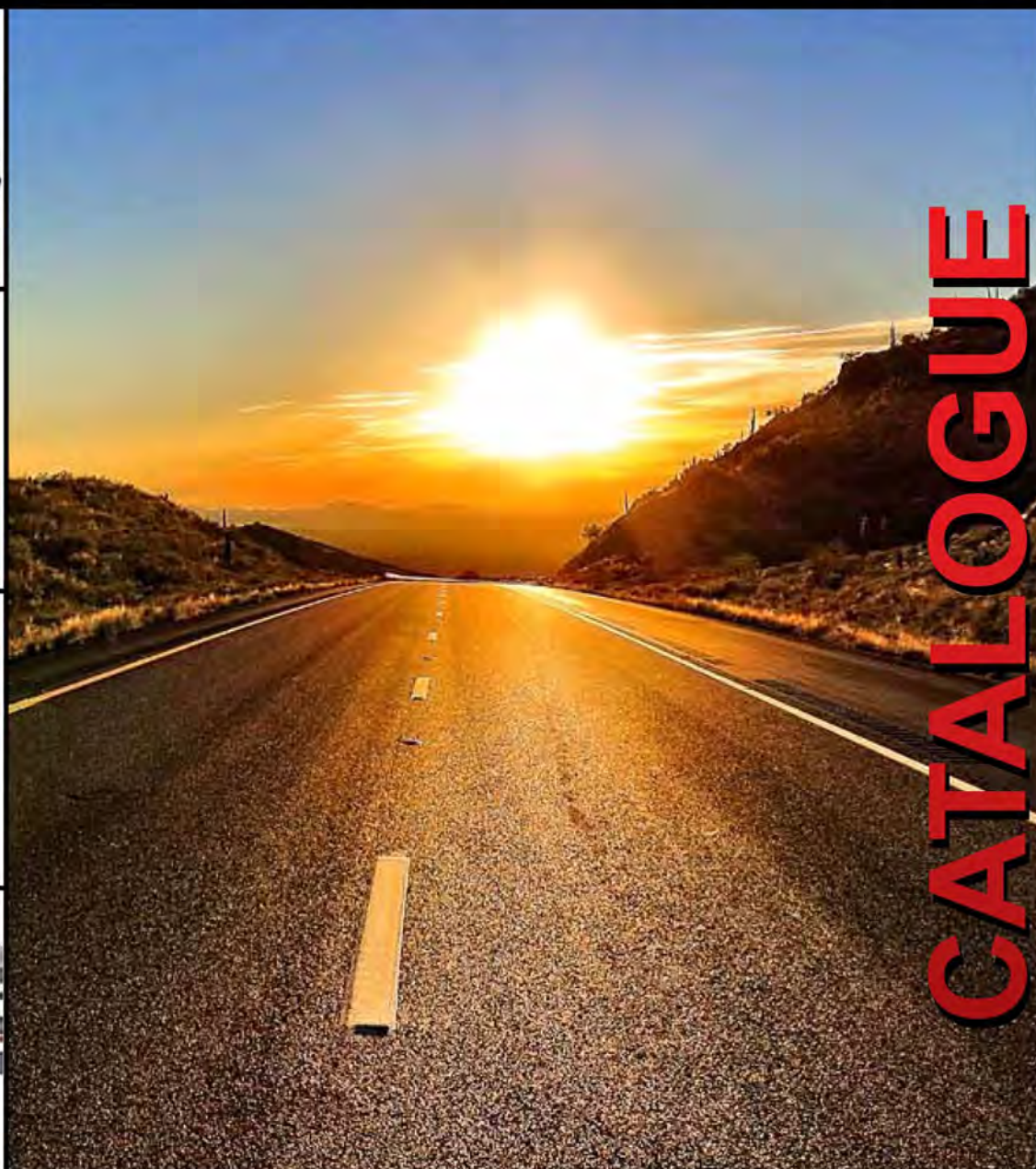


SOS

SUSPENSIONS.com

by **Firestone**
Suspensions pneumatiques

Toutes les SOLUTIONS de SUSPENSIONS!



CATALOGUE

Firestone SUSPENSIONS PNEUMATIQUES **DRIVE RITE** **GOLDSCHMITT** France **selson** **VIAIR** **KONI**

GRUPE SHD FIRESTONE FRANCE - 18 rue de la paix - 76410 ST AUBIN LES ELBEUF - Tél 02 35 81 53 03 - FAX 02 35 78 67 57
contact@firestone-france.com - SARL au capital de 36500 € - RCS Rouen 482 213 300 - SIRET 482 213 600 000 26 - APE 4532 Z - FR 78482213600



Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com



EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Plantes toiles - Remorques



**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Coté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleures marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.

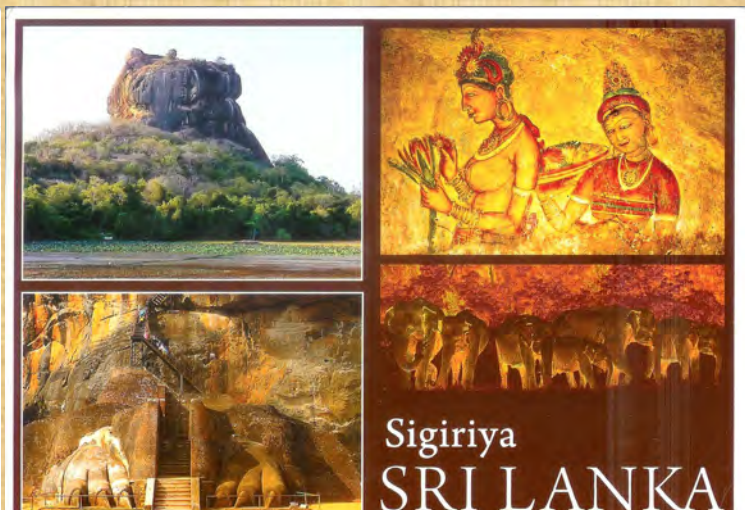
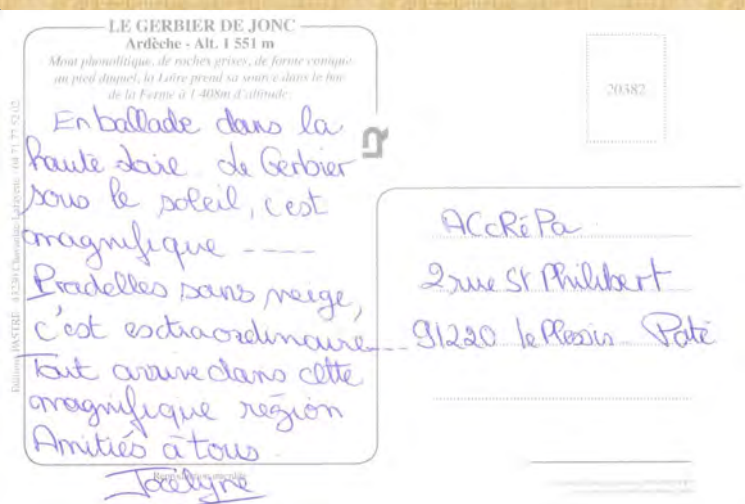
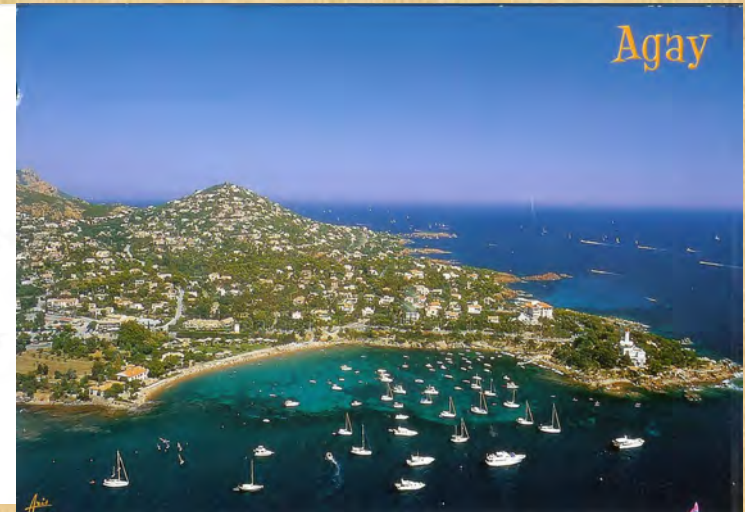
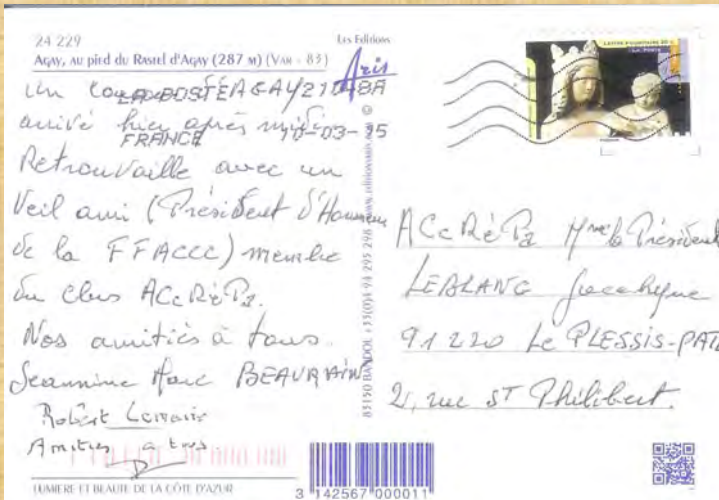


D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55

Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com





39^{ème} Euro CC, A Athènes en Grèce

Prolongations du programme

du 23 au 28 Mai 2016***

Lundi 23 Mai

Matin Libre (Suggestion: visite de la ville de Nafplion, visite du musée archéologique, visite du château Bourtzi)
Nuit au port de Nafplion

Mardi 24 Mai

09:00 Départ des bus
09:00-17:00 Visites guidées des sites archéologiques d'Epidauros et de Mycenae et déjeuner.
Nuit au port de Nafplion

Mercredi 25 Mai

Départ de Nafplion pour l'entreprise viticole "Achaia Clauss" à Petroto, Patras, en deux groupes
09:00 Départ du premier groupe
12:00 Arrivée à la cave
12:00-13:00 Visite guidée de la cave et dégustation
13:00-13:30 Arrivée au port de Patras

10:30 Départ du deuxième groupe
13:30 Arrivée à la cave
13:30-14:30 Visite guidée de la cave et dégustation
14:30-15:00 Arrivée au port de Patras
Nuit au port de Patras

Jeudi 26 Mai

Matin Visite de la ville de Patras (à organiser par OLPA)
18:00 Départ pour la ville côtière de Katakolo
18:00-20:00 Route vers Katakolo, parking au port
Nuit au port de Katakolo

Vendredi 27 Mai

09:00 Départ des bus du port de Katakolo pour Olympie (une heure de route)
09:00-14:00 Visite guidée du stade des Jeux Olympiques et du musée des J.O. de l'ancienne Olympie.
Nuit au port de Katakolo

Samedi 28 Mai

Départ des participants (ceux qui veulent rester plus longtemps le peuvent)
20:30 Pot de départ organisé par l'Hellénique Motorhome Club et participation des membres de l'HMC.

* Programme de base du 39^{ème} Euro CC.....110 € par personne

** En option dîner « Greek Spirit » 55 € par personne

*** Prolongations du Programme, 23-28 Mai 2016.....110 € par personne

Nous vous proposerons en options des tarifs préférentiels de traversée Italie/Grèce :

En aller, aller et retour ou retour.



39^{ème} Euro «, A Athènes en Grèce

Programme prévisionnel

du 16 au 22 Mai 2016*

Lundi 16 et Mardi 17 Mai

09:00-21:00 Arrivée des participants, inscription, réception du kit.
Des volontaires aideront les participants à trouver leur place sur le site de parking OAKA

Mardi 17 Mai

19:30 Cérémonie de bienvenue et réception au "OAKA Roman Corner"

Mercredi 18 Mai

14:00 Départ des bus
14:00-18:30 Visites : Centre-ville d'Athènes, Syntagma, Stade Olympique, Acropole, musée de l'Acropole. Visites guidées.
18:30-23:00 soirée grecque dans l'établissement "Zafiro"
23:00 départ
23:30-24:00 Arrivée au parking OAKA

Jeudi 19 Mai

Matinée libre
20:00-23:00 Danses folkloriques au « OAKA Roman Corner »

Vendredi 20 Mai

Matinée libre
19:30 Départ pour le dîner "Greek Spirit" **
20:15 Arrivée à "Balux", bord de mer à Glyfada
20:30-23:30 Dîner "Greek Spirit" et danse
23:30 Départ
24:00-00:30 Arrivée au parking OAKA

Samedi 21 Mai

Matinée libre
19:30 Cérémonie de départ et réception au « OAKA Roman Corner »
Parade des différents groupes. Echange des cadeaux.

Dimanche 22 Mai

10:00-12:00 Départ des participants, route jusqu'à Nafplion
14:00-14:30 Possibilité d'arrêt au canal de Corinthe
14:30-15:30 Canal de Corinthe à Nafplion
15:30 Arrivée des premiers participants au port de Nafplion
Nuit au port de Nafplion



FETE DU CITRON DE LA VILLE DE MENTON



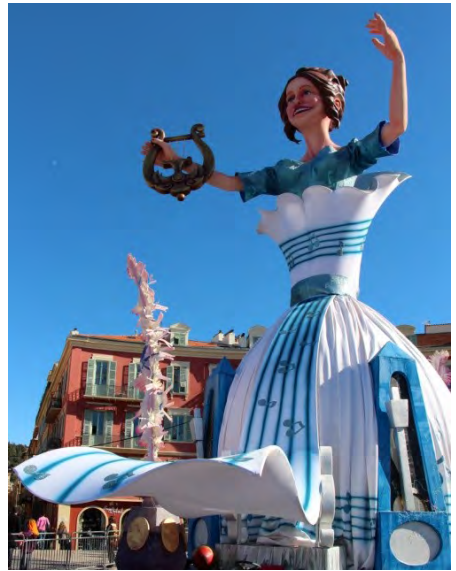
AGAY - 12 Février 2015

Nous voici au Royal Camping, deux aficionados nous guident dans nos manœuvres et tout se passe bien. Le lendemain, c'est le pot d'accueil, c'est aussi l'heure des réservations pour la visite de l'Esterel avec Joseph, "l'ours des montagnes", la balade en quad, le barbecue au camping suivi d'un tournoi de boules et du souper dansant au Kiti, le restaurant de la plage. Celle-ci, avec ses roches rouges est toujours aussi belle et contraste superbement avec la grande bleue. L'organisation du séjour est au top. Merci au Camping Car Club de l'Est pour son implication, son organisation et sa disponibilité, sa réputation n'est plus à faire.

**FETE DU CITRON - 19 Février 2015**

Nous prenons l'autocar tôt le matin et nous arrivons vers 14h30 à Menton.

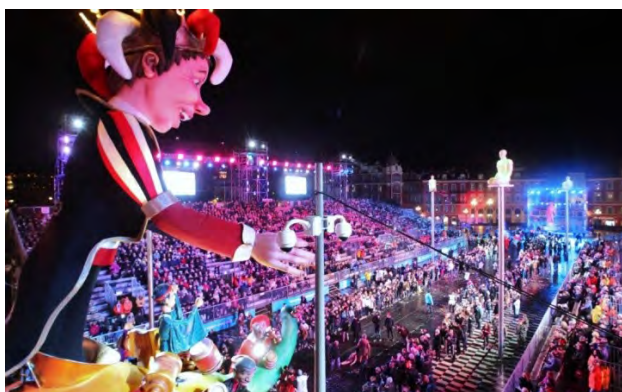
Cette année, la 82^{ème} Fête du Citron décide de s'offrir un périple en Chine avec "Les Tribulations d'un Citron en Chine". C'est un clin d'œil au célèbre film "Les Tribulations d'un Chinois en Chine" du cinéaste français, *Philippe de Broca* d'après le roman de *Jules Verne*. Ici, le roi c'est le citron, bien sûr, mais il y a là tous ses cousins : oranges, mandarines, clémentines, pamplemousses, cédrats et j'en oublie... La ville n'est qu'un immense champ d'agrumes qui scintille et embaume dans les premiers émois qui annoncent le printemps. Nous nous promenons dans les allées des jardins Biovès. Une passerelle nous permet de rejoindre l'autre partie de l'exposition. Nous surplombons alors un magnifique masque et découvrons quelques signes du zodiaque chinois et un panda orange et jaune. Notre billet d'entrée inclus également une visite au festival des Orchidées. Ces fleurs ont aussi leur jardin. Elles s'ouvrent, s'épanouissent, rivalisent de couleurs et répandent un parfum de mystère, c'est une autre invitation au voyage, à l'ombre de la fête. En ce jeudi soir, ceux qui ont choisi Menton pour le premier corso nocturne de la Fête du Citron ont eu bien raison ! Mais une fois le soleil couché, la fraîcheur est vite revenue sur le front de mer. Est-ce un hasard ? Nous célébrons le Nouvel An chinois aujourd'hui même. Sur les promenoirs, bravant le froid, les amoureux de la fête emboîtent le pas des multiples fanfares, groupes folkloriques et troupes d'arts de la rue, place au défilé et à une pluie de confettis ! Des danseuses chinoises à l'éventail, d'irrésistibles brésiliennes et tahitiennes, sur échasses ou dans les airs, agrémentées d'ailes de papillons ou de plumes géantes multicolores, des guerriers et leur dragon doré font le show. Ils donnent à ce défilé le faste incandescent digne des plus grands spectacles de rue. La fanfare officielle de Hong Kong est fort applaudie lors de son passage. Les chars d'agrumes resplendissants sous les spots défilent durant une heure trente. Devant nous le panda géant, le crapaud à trois pattes, le cochon porte-bonheur, le lion gardien du temple, le dragon et j'en passe ! Mais déjà, il nous faut penser au retour, la route est longue jusqu'à Agay et nous repartons pleins de bons souvenirs en tête.



LE CARNAVAL DE NICE

Chaque année, en février, il célèbre le printemps arrivant et l'espoir renaissant. Le roi Carnaval et ses courtisans défilent, animent et colorent les rues de Nice autour d'un thème. De 2013 à 2015, il est le roi des cinq continents, le roi de la gastronomie puis le chef d'un orchestre aux rythmes universels tandis que la reine est un bouquet de notes pour la plus belle des partitions ! De jolies filles, des événements caritatifs, un super big-bang défilant et défiant les culs pincés permettent la décompression sociale fédératrice et propice aux accords parfaits. Chaque année, le carnaval persiste et signe dans l'arrogance moqueuse en présentant une vitrine exceptionnelle de l'activité politique du monde. Hollande, Merkel, Obama et Poutine débarquent en baie des Anges !

De 2006 à 2008, Tignous signe les affiches officielles du carnaval et, pour achever de donner un air post-apocalyptique à ce début d'année, le thème choisi pour l'édition 2015 est celui des médias.... Les chars, au nombre de dix huit, font douze mètres de long par trois de large et entre douze et vingt mètres de haut. Enfin, en véritable mélomane, pour clôturer officiellement et en apothéose le carnaval, sa majesté le Roi défile seul une dernière fois avant d'être brûlé en mer. Un feu d'artifice est tiré et la baie s'illumine de mille feux pour le plus grand plaisir des spectateurs. Un hommage particulier est à faire à ces hommes et ces femmes qui consacrent des milliers d'heures de travail, le plus souvent bénévolement, pour la réalisation de leurs œuvres fantasmagoriques. Ils deviennent alors artistes-plasticiens-scénographes dans un univers de rêves.



LES BATAILLES DE FLEURS se déroulent pendant la période du carnaval et prennent la forme d'une parade d'une vingtaine de chars plus petits. Ceux-ci sont décorés des plus belles compositions florales d'odorants bouquets d'œillets, d'orchidées, de mimosas, roses et tulipes, fruit de la collaboration avec les fleuristes de la région. Un travail d'autant plus difficile que le piquage se fait au dernier moment pour garantir la fraîcheur des fleurs lancées au public par de superbes mannequins. Ceux-ci sont vêtus de costumes extravagants de plumes, de paillettes et de strass. Des formations musicales se joignent aux défilés pour créer une symphonie de lumière, de musique et de danses, le charme opère, c'est l'autre temps fort du carnaval de Nice



Après de multiples péripéties nous voilà arrivés au relais France passion de Moyaux « Les Bruyères Carré » où après un briefing de Monsieur CHARBONNEAU propriétaire de la ferme et maire de la ville puis discours de la présidente et présentation des différents produits de la ferme autour de la pomme (cidre, confiture, calvados, pommeau etc..) remise de plaques bleues puis au son de l'accordéon, apéro autour de la pomme.

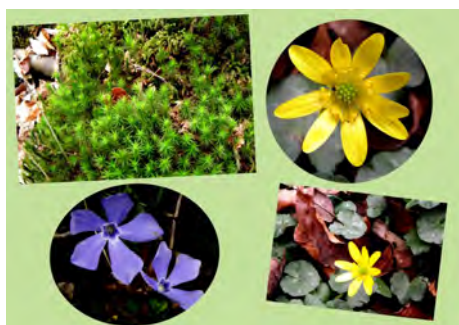
Retour au camping-car.

Vendredi matin à 10 heures rendez vous pour une visite de la distillerie où Monsieur Charbonneau nous donne quelques explications puis nous visitons le stockage du cidre et dans une autre salle, il nous explique la fabrication du calvados et du pommeau. Dans la continuité du cidre ou 3 variétés de pommes sont nécessaires dans 15 types de pommes (acide, doux, aigre).

Alambic puis stockage en tonneau pour vieillissement et mise en bouteilles et en continuant la fabrication du vinaigre de cidre conservée en tonneau.



Puis retour au camping car. Rendez vous 15 heures pour une promenade champêtre où notre guide nous a fait découvrir différentes variétés de plantes et d'herbes (ail d'ours) et bien d'autres sur tout le parcours qui dure 1 heure où nous avons pu découvrir la diversité biologique de la région.



En revenant au camping-cars nous avons été dirigés vers la salle des fêtes où nous avons été installés sur le parking puis nous avons pris un apéro pour l'inauguration de 3 nouveaux camping car (ORGUE, POMMIER, BONNEGRACE) puis dîner dans les camping cars.

Samedi matin visite de la foire de MOYAUX dont le thème est l'âne.

Visite sur le marché où il y a différents exposants (crèmerie, charcuterie, lingerie, artisans, produits vinicoles) après l'allocution du maire présentation de divers types d'ânes et d'attelages ensuite retour au camion pour le déjeuner.

Samedi soir un repas est servi dans la salle des fêtes, suivi d'une soirée dansante.



> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre réservée
aux adhérents :

**-10% de réduction
à vie !***

Appelez dès maintenant le
01 43 76 56 84 !

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est
protéger votre véhicule, vous en tant que
conducteur, vos passagers et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat
spécifique et complet qui couvre l'ensemble de vos
besoins ainsi que le contenu et les accessoires de
votre camping-car (couverts automatiquement à
hauteur de 2 000€).

MFA Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances
www.mfa.fr

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

Demande de devis : à découper, à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Clichy Cedex

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Marque du camping-car : _____
Code postal : [] [] [] [] Ville : _____ Téléphone : [] [] [] [] [] [] [] [] Valeur : _____ €
E-mail : _____ Portable : [] [] [] [] [] [] [] [] Date de mise en circulation : [] [] [] [] [] []
Coefficient Bonus/Malus : _____
Code postal du lieu de garage : [] [] [] []

J'accepte de recevoir les offres de la MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Mutuelle Fraternelle d'Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances, 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex, immatriculée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 784 702 391

Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 : les données personnelles vous concernant, collectées par la MFA, font l'objet d'un traitement informatique automatisé. Elles sont destinées à la MFA, en sa qualité de responsable du traitement, à des fins de gestion de votre contrat d'assurance et de prospection commerciale, sauf opposition de votre part, elles pourront être transmises aux parties liées contractuellement à la MFA. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition ou de suppression à l'égard de ces données.

Pour exercer vos droits ou obtenir des informations complémentaires, adressez-vous à : MFA - Correspondant Informatique et Libertés - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex, ou par e-mail à : info@mfa.fr

Le 16 avril 2015

Arrivée de 15 équipages sur l'aire de service du camping « Chez Mireille ».

Jean-Jacques nous accueille aimablement pour nous placer.

Petit apéro convivial à l'extérieur des camping-cars pour réunir tout le monde. Puis déjeuner ensemble autour des tables avec une bonne ambiance.

L'après-midi, en attendant l'arrivée des derniers équipages, Chantal nous emmène à pied faire une petite visite de la plage et de la ville de Berck,

Le 17 avril 2015

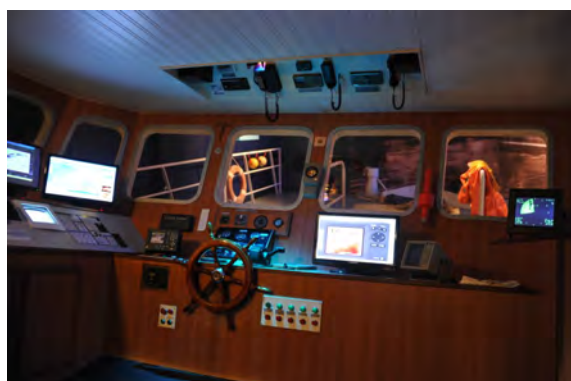
Départ 9h pour une balade à pied pour les plus courageux. Jean Jacques et Serge nous emmènent vers la baie d'Hauthie pour rendre visite aux phoques.

L'après-midi, Serge nous emmène à Etaples pour une visite guidée du Centre de Découverte de la Pêche en mer.

Nous nous y rendrons en camping-car en faisant du covoiturage pour limiter le nombre de véhicules.

Un ancien marin transformé en guide nous accueille et nous explique :

- * La technique de pêche au chalut.
- * La pêche des crabes en casier.
- * La formation du marin pêcheur.
- * La construction d'un bateau.
- * La réalisation de nœuds marin.
- * La débarque du poisson à Boulogne sur Mer.
- * La visite d'une timonerie.
- * Puis la visite du bassin tactile où nous pouvons toucher les poissons.



Pour terminer, un film d'un quart d'heure nous montre la vie d'un marin pêcheur en mer.

Il reste 300 marins pêcheurs à Etaples.

Le port de plaisance s'est transformé en port de plaisance suite à l'enlèvement du chenal.

Merci au guide qui a su captiver notre attention par sa connaissance et de nous avoir fait participer à ses explications.

Retour à l'aire de camping-car pour un apéro offert par le club. Occasion de tous se réunir pour parler de la magnifique journée passée à Etaples.





Le 18 avril 2015

Le petit train vient nous chercher vers 10h.

Nous passons la journée vers la plage à admirer les cerfs volants tous plus magnifiques et plus surprenants les uns que les autres. Il y en a de toutes formes, et de toutes tailles. Nous pouvons admirer les pieuvres, les mille pattes, une baleine, un sous marin, des poissons, et aussi des personnages de bandes dessinées.

Les démonstrations de cerfs volants sont faites par des pilotes particulièrement adroits. Ils se regroupent parfois jusqu'à 14 acteurs pour présenter des figures géométriques qui s'enchaînent admirablement. Un combat de cerfs volant était au programme, c'est celui qui a réussi à abattre tous les autres qui a gagné.

Les stands sont nombreux et divers. Plusieurs pays sont représentés: la Chine, l'Inde, la Belgique et bien d'autres.

Certains en profitent pour se restaurer en ville.

Vers 17h30, retour vers nos camping-cars, avec le petit train.

A 20h, repas sur place au restaurant « chez Mireille ». Une chanteuse accompagnée d'un musicien étaient là pour apporter de l'ambiance,

Au menu : Kir
 Couscous Royal
 Vacherin

Soirée très conviviale où nous nous sommes tous retrouvés dans une excellente ambiance.

Le 19 avril 2015

A 10h, le petit train nous emmène au grand marché, place de la Mairie. Nombreux stands de vêtements, légumes, bazar etc...

Chacun passe d'un stand à l'autre suivant son choix,

Retour en petit train vers 12h.

L'après-midi, nouveau départ vers l'esplanade pour admirer une nouvelle fois les cerfs volants, et se balader en ville.

Retour vers 17h.

Le 20 avril 2015

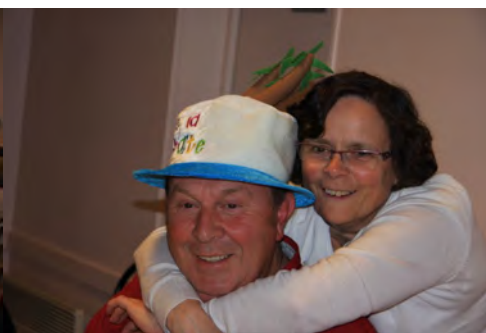
Dislocation du groupe,

Un grand merci aux organisateurs : Jean Jacques, Chantal, Serge, Lucie qui nous ont concocté un magnifique séjour. Ils étaient très attentifs à nos demandes et n'hésitaient pas à prendre sur eux pour que nous ne manquions de rien. Le pain et les croissants étaient disponibles tous les matins devant le camping-car de Jean-Jacques et Chantal.

Excellente idée du petit train qui nous a permis de nous déplacer sans peine.



Jeannine et Gérard
Gentelet



Comme chaque année Gilbert et Gisèle Tranchant nous ont accueillis au bord de l'eau pour un week-end de pêche à Seraincourt (95)

Nous sommes 33 équipages à participer et 26 pêcheurs (22 hommes et 4 femmes) sont inscrits et prêts à en découdre au bord de l'eau.

Nous nous sommes tous installés sur le terrain que nous a mis à disposition le propriétaire des lieux puis nous nous sommes tous donné rendez-vous à la salle. Gilbert nous souhaite la bienvenue puis en a profité avec l'aide d'une main innocente pour tirer au sort les emplacements des pêcheurs pour le lendemain. Gilbert, cette année, a soumis tous les pêcheurs à un contrôle anti-dopage.

Ensuite un apéritif est offert par cinq équipages qui arrosent leurs nouveaux camping-cars ainsi que Daniel qui fête sa retraite.

Samedi matin, 7h après vérification par l'arbitre officiel Gilbert des tests anti-dopage, le concours commence sous la pluie qui ne durera pas longtemps.

A midi la pause est de rigueur pour les pêcheurs qui se sont restaurés, pour la plupart, au snack que propose le gérant des lieux.

Après cette pause déjeuner et le changement de place effectué...retour aux cannes à pêche et aux choses sérieuses : l'enjeu est de taille.

A l'issue de la pêche nous nous sommes de nouveau retrouvés dans la salle afin que Gilbert mette fin au suspense en annonçant les gagnants de ce concours amical de camping-cariste. Arrive l'heure de l'apéritif et du bon repas bien mérité qui a été rondement servi par Fernando, Reine, Joël, Annie, Dominique, Elisabeth et Nadia. Tout le monde s'est régalé et a passé une super soirée qui a été ensuite animée par DJ Jean-Claude qui a poussé tous les danseurs sur la piste.

Les Gagnants :

1 ^{er}	Antoine Lecardinal	44 truites	1 ^{ère}	Mélanie Lecardinal	28 truites
2 ^{ème}	Patrick Fontaine	39 truites	2 ^{ème}	Nadia Touchart	17 truites
3 ^{ème}	Daniel Guillin	32 truites	3 ^{ème}	Violette Bentot	14 truites



Antoine

...Encore un grand merci à Gilbert et Gisèle pour leur accueil toujours aussi chaleureux.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

SUD MAROC MAURITANIE SENEGAL EN CAMPING-CAR

accessible à toutes les tailles
de camping-cars et de caravane

les camping-cars restent sur la route
goudronnée et forment un
camp de base itinérant

conduite des 4x4 fournis par
l'organisation au cours de plusieurs
sorties dans le désert du Sahara

nombreuses rencontres
avec les nomades

sortie en mer en voilier
avec les pêcheurs
du Banc d'Arguin

8 départs chaque année, possibilité de couplage de
plusieurs pays en un seul voyage

MAURITANIE AVENTURE

04 71 02 90 07

06 14 82 49 41

mauritanieaventure@free.fr

www.mauritanie-aventure.com

Orcada
voyages

*L'autre façon
de partir
en camping-car*

WWW.ORCADA-VOYAGES.COM

MERCI DE M'ENVOYER VOTRE
CATALOGUE GRATUITEMENT

Nom & prénom _____

Adresse _____

Portable _____

Email _____

ORCADA VOYAGES

20 RUE GUSTAVE FLAUBERT

38100 GRENOBLE

04 76 49 17 68

CONTACT@ORCADA-VOYAGES.COM

Imm n°IM 038 100034 - RCS Grenoble 498 609 604
Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd
RCP : HISCOX Paris 75002



Souvenir de Marrakech

Maroc - Morocco - المغرب

Un petit courrou du
Maroc en nous vous engageons
à venir.

Decouverte, depaysement
gentillesse, restauration, etc
tout y est super.

Mille pensées à tous
les accueils.

Marque Dispositif - Ref. CP 1149

El. H. H. H.
Ferrand



Accrepa

2, rue St Philibert
31220 Le Plan de l'Écluse

FRANCE

Impression Moderne - 10, Bd Moulay Ismaïl, Casablanca
Tel.: 05 22 43 4026/5 Fax: 05 22 43 47 03



Tournai
Belgium



Tournai - Belgium
Cathédrale - Beffroi - Pont des Troux
Musée des Beaux-Arts - Quais rénovés

Un beau souvenir partagé
Super avec les copins et les
Gros bisou de Belgique Cofais Nonique et Alain

Séjour Agence

Daniel Martine - il fit beau - une pis --

c'est la Belgique. Bisous à tous les copains -
Pierrette - Alain.

Le R. L'écure

L'Euro CC Belge c'est super une fois!

Bisous à tous Madeline Gey
DEGAY - DEJEAN

monnaie R

Bon séjour temp agréable
et avec le chaleureux accueil
de nos Amis Belges. Cécile y a

Notre premier Euro CC d'un
gout de "renuez-y"

Bravo les Belges

Francoise - JClaude CHAPRON

Chez les Belges "une fois"
avec le sourire et le soleil.

Un premier Euro CC Annick

très réussi Claudine Jocelyne

Yveline

Cher Adhérent, Cher Ami,

Afin de vous faire profiter du **50ème Salon des Véhicules de Loisirs** de Paris-Le Bourget dans les meilleures conditions, j'ai le plaisir de vous adresser une invitation **"VIP"** pour **2 personnes**, avec un **accès réservé-coupe file**, à notre **"Journée spéciale Clubs"**, le **mercredi 30 septembre 2015**, de 10h à 19h.

Votre invitation VIP, valable pour 2 personnes, vous attend sur le site **salonvdl.com**. Il vous suffit de vous connecter, de cliquer sur le pavé "Obtenez vos billets en ligne" et de suivre le procédé indiqué pour vous enregistrer.

Votre invitation "VIP" vous sera alors adressée par e-mail.

Elle devra être présentée à l'entrée qui vous est réservée au 50 ème Salon des Véhicules de Loisirs où une contremarque "VIP" vous sera remise.

Dans l'attente de vous accueillir à ce Salon exceptionnel, sur le stand FFACCC.
Bien cordialement.

Luigi Bianchi
President



Comme chaque année, nous pouvons avoir des entrées au salon du Bourget à un tarif préférentiel de **2,35 €** par personne et par jour.

Si vous voulez en profiter, il suffit de m'envoyer votre chèque libellé à l'ordre de l'ACcRéPa accompagné d'une enveloppe timbrée à votre adresse.

Jocelyne LEBLANC — 2, rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE



Je vous souhaite de belles balades
Dans vos maisons à roulettes.

A bientôt...



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2015 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession
Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession
Autres participants	
Adresse	
Code postal	Ville
 Domicile	Portable
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car	
Avez-vous la CiBi ?	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérent Possédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion **10** euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2015 **60** euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2015 **40** euros + le droit d'entrée : **10** euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS-PATE

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

Conditions générales

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est ci-dessous reproduit ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant dans le présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code du tourisme, il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud- Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Extraits du Code du tourisme :

ART. R211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

ART.R211-3-1-L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L 141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2. ...

Article R211- 4 - Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage/ séjour tels que :

1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.

7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ;

8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.

9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-8 ;

10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle. 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-12 et R211-10 et R211-11 ;

12°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.

13°. Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

ART.R211-5 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART, R211-6 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates ;

3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour ;

4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5°. Les prestations de restauration proposées ; 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8°. Le prix total des prestations facturées ainsi qu'une indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ; 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.

11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R2 11-4 ci-dessus.

14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle. 15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;

16°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes ;

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20°. La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13°de l'article R211-4 ;

21°. L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée. ART. R211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet, Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur. **ART. R211-8** - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. ART.R211-9 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur, et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART, R211-10 - Dans le cas prévu à l'article L211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART.R211-11 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix ; - soit s'il

ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14°de l'article R211-6.

Conditions particulières Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,

- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,

- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,

- de 7 à 2 jours du départ : 75% u prix du voyage.

- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage. Toute cession (voir l'article R211-9 ci-dessus) pourra entraîner des frais d'un montant de 10 € par personne.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Nota : Pour certains voyages, la FFACCC se réserve le droit de proposer, en option, une assurance Annulation et Interruption de Voyage et de Séjour.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Mis à Jour le 14 Décembre 2014



Concessionnaire: **challenger** **RAPIDO** **büschner** **ADRIA** **Dethleffs** **PILOTE** **ContVendome** **PLA** **RIMOR**

51 Avenue Georges Clémenceau , 77400 LAGNY SUR MARNE (5min de Disneyland) - Tel : 01.64.12.48.48
Mail : Campingcar77@gmail.com - Ouvert du Lundi au Samedi



250

Camping-cars

EXPOSITION PERMANENTE !

- * Destockage
- * Neufs
- * Occasions



www.campingcar-77.com



À l'extérieur les grands espaces. À l'intérieur aussi.



**Nouveau P650C Essentiel :
un vrai lit central dans moins de 6,50 mètres.**

Couchage de 140 x 190 cm • Cuisine ergonomique avec rallonge
de plan de travail • Frigo Dometic 138 litres • Salon pouvant accueillir
5 personnes • Soute traversante avec option lit réglable en hauteur
Plus de 700 kg de charge utile

À partir de **47900 €***

*Prix TTC Public rendu France Métropolitaine au 01/01/2015



www.pilote.fr

PILOTE
HABITEZ LA PLANÈTE